

BOULLAY (Pierre-Charles),

fils de Pierre-François. Il est baptisé à Tréguier (St-Sébastien) le 5 avril 1746. Son père Pierre-François, maître de musique de la cathédrale, demande au chapitre la permission pour son fils Pierre, le 1^{er} juin 1761, de porter l'habit de chœur et de recevoir distribution de chapelain. Il obtient satisfaction. Cela veut dire aussi que l'enfant, dans sa quinzième année, était déjà fort avancé dans la connaissance musicale. Il est gagé comme musicien dès le mois de septembre 1768 à 15 L/mois. En 1772, il est mentionné ans les comptes comme « organiste », aux mêmes gages que son père (180L/an). Le fait est singulier. Il traduit probablement une répartition des tâches entre les deux musiciens car, de 1764 à 1767, le père recevait 234 L annuellement. Ses gages passent en 1768 à 216 L/an, l'année même où son fils est engagé. Passation de pouvoirs dont la raison n'est pas fournie. Lors de l'inhumation de son père, le 24 juin 1785, à Tréguier-St-Vincent, il signe « maître de musique et organiste ». Dans cette charge de Maître aussi, la transition s'était sans doute faite antérieurement sans qu'elle ait été, à ma connaissance, mentionnée dans les registres du chapitre. De même pour la charge d'administrateur de la psalette. Lorsque Boullay fils épouse Marie-Josèphe Milon à Tréguier-St-Vincent, le 15 janvier 1588, on le désigne ainsi : « Pierre Charles Boullay, maître de musique et organiste de la cathédrale de Tréguier, économe de la psalette, fils majeur d'honorable homme feu Pierre François Boullay ancien maître de musique, organiste de la même église, et économe de la même psalette ». Il décède à Plouguiel où il est inhumé, le 26 septembre 1791, à l'âge de 47 ans.